



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de
L'ESSONNE

Arrondissement
de
PALAISEAU

COMMUNE DE LA VILLE DU BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2019

Date de la convocation et de son affichage :

10 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 17 décembre à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre MEUR, Maire.

Effectif légal du Conseil Municipal : **29**
Nombre de Conseillers en exercice : **28**

Présents : **22**
Votants : **26**

Présents :

JP. MEUR, **Maire,**

J. CARRÉ, A. BERCHON, F. DELATTRE, M. PEUREUX, M. BRUN, D. LAVRENTIEFF, M-C. KARNAY, **adjoints,**

C. DERCHAIN, M. BOURDY, R. ARNOULD-LAURENT, C. JOUAN, I. OSSENI, N. LEBON, P. BOURILLON, E. CIRET, C. THIROUX, S. BOUILLET, V. PUJOL, M. GESBERT, P. BRECHAT, A. GIARMANA, **Conseillers Municipaux,**

Absents représentés :

M-C.MORTIER
M. CHARLOT
N. HERMITTE
J-P. BOUVIER

pouvoir à
pouvoir à
pouvoir à
pouvoir à

C. DERCHAIN
J. CARRE
M. BOURDY
J-P. MEUR

Absentes :

S. REGNAULT, J. CLOIREC.

Secrétaire de séance

M. PEUREUX

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme au Registre.

DÉLIBÉRATION

N° 2019D163

Débat d'orientation budgétaire 2020 : Présentation et vote du rapport

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

CONSIDÉRANT la loi NOTRe du 07 août 2015 qui complète les règles relatives au débat d'orientation budgétaire (DOB),

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivité Territoriales, le débat d'orientation budgétaire doit désormais faire l'objet d'un rapport dont le contenu, les modalités de publication et de transmission sont définis à l'article D.2312-3,

Ainsi, pour les communes d'au moins 3500 habitants, ce rapport doit comporter :

- Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et le groupement dont elle est membre.

- La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme.

- Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

VU le Code Général des Collectivité Territoriales,

VU le règlement intérieur du Conseil Municipal,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 26 novembre 2019,

VU le rapport d'orientation budgétaire présenté,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE de la tenue du Débat sur les Orientations Budgétaires,

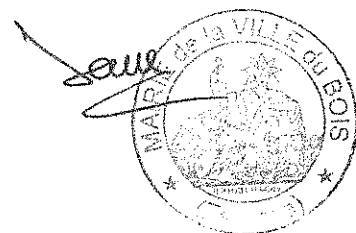
ATTESTE de la présentation du rapport d'orientation budgétaire correspondant, annexé à la délibération,

PRECISE que le rapport d'orientation budgétaire sera mis à disposition du public dans les conditions réglementaires et que transmission en sera également faite à Monsieur le Président de la Communauté Paris-Saclay.

Certifié exécutoire

Transmission en Préfecture le :	19 DEC. 2019
Affichage le :	20 DEC. 2019

Jean-Pierre MEUR
Le Maire,



Fait à LA VILLE DU BOIS, le 19 décembre 2019

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Débat d'orientation budgétaire 2020: Présentation et vote du rapport

Date de décision: 19/12/2019

Date de réception de l'accusé 19/12/2019

de réception :

Numéro de l'acte : 2019D163

Identifiant unique de l'acte : 091-219106655-20191219-2019D163-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .10

Finances locales

Divers

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 2019D163.pdf (99_DE-091-219106655-20191219-2019D163-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : RP08 - DOB 2020.pdf (21_DO-091-219106655-20191219-2019D163-DE-1-1_2.pdf)
DOB 2020